



Recherche

Catégories

- > [Actualités](#)
- > [Concours](#)
- > [De la suite dans les idées](#)
- > [Diversité linguistique](#)
- > [Économie, travail et formation](#)
- > [La chronique de Jean-Benoît Nadeau](#)
- > [Références culturelles](#)
- > [Univers numérique](#)

Auteurs

- > [FMLF](#)
- > [forum-mondial](#)
- > [Jean-Benoît Nadeau](#)
- > [Mathilde Borde, édimestre et responsable des communications Web](#)

30 mai 2012 – [Jean-Benoît Nadeau](#)

Les ingénieurs de la langue

Ceux qui imaginent que le Québec et le Canada sont parmi les seuls États à se débattre avec la question des droits linguistiques se délecteront du **symposium sur le pluralisme linguistique** organisé dans le cadre du Forum mondial de la langue française.

Intitulé **L'aménagement de la coexistence des langues dans l'espace francophone**, cet événement réunira les **3 et 5 juillet** une trentaine d'intervenants venus d'Europe, d'Afrique et même de Nouvelle-Calédonie.

« Quand j'étais étudiant de droit, je connaissais les cas des Belges et des Suisses. Mais ils sont loin d'être les seuls, et les approches sont très différentes d'un pays à l'autre », explique son organisateur, le professeur **Michel Doucet**, de la faculté de droit de l'Université de Moncton.

Dans la plupart des pays, l'homogénéité linguistique est un mythe. **La cohabitation de diverses langues suppose un certain partage des pouvoirs entre minoritaires et majoritaires et une bonne dose d'ingénierie sociale appelée « aménagement linguistique ».**

« C'est la norme universelle. On a tendance à croire qu'on est les seuls alors que nous avons intérêt à voir ce qui se fait ailleurs. L'Espagne et le Royaume-Uni sont loin d'être uniformes. En Afrique, c'est encore une dimension différente, puisque le français dans la plupart des pays, ce n'est pas la langue du peuple, mais une langue officielle d'administration. »

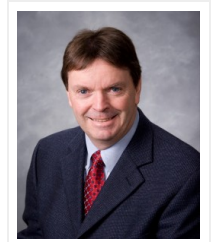
Pour se faire une idée globale de la situation, on peut consulter certaines sources très intéressantes.

L'Observatoire des droits linguistiques, que dirige Michel Doucet, recense les dispositions constitutionnelles sur la langue un peu partout dans le monde.

Un autre site qui vaut le détour est **L'Aménagement linguistique dans le monde**. Avec plus de 8000 pages, ce site très complet reçoit 17 000 visiteurs par jour ! Son auteur, le linguiste **Jacques Leclerc**, un professeur retraité de l'Université Laval, compile tous les dispositifs légaux et réglementaires dans les 195 pays reconnus, en plus de faire un tour de piste de la situation sociolinguistique de chaque pays. « **Dans bien des pays comme la France ou les États-Unis, les dispositifs légaux visent d'abord à protéger la majorité** », dit Jacques Leclerc.

Il répertorie une centaine de lois d'aménagement linguistique proprement dites, mais le nombre de dispositions légales ou réglementaires qui touchent la langue est dix fois plus élevé. Jacques Leclerc insiste d'ailleurs sur le fait que **les Québécois se sont donné un modèle d'aménagement linguistique qui est unique parmi les pays francophones**. « Les points de convergence sont davantage du côté des non-francophones comme les pays baltes ou d'États fédérés comme la Catalogne, par exemple. »

Michel Doucet a acquis la conviction que **l'aménagement linguistique est nécessaire pour éviter des tensions sociales et politiques, car la langue et la culture sont en toile de fond de presque tous les conflits ouverts ou larvés**. « À condition de bien reconnaître la situation et de choisir le bon modèle, qui peut aller de la non-discrimination à l'autonomie totale, dit-il. Au Canada, par exemple, nous avons une politique fédérale sur le bilinguisme. Mais on est passé d'une approche très symétrique – ce qui est bon pour le Nouveau-Brunswick est bon partout – à une approche plus contextuelle, plus asymétrique. Cela oriente la décision. »



— Michel Doucet

Un commentaire

Valérie Bonin

3 juin 2012 à 5 h 25

Le site de l'Observatoire européen du plurilinguisme est également un indispensable : <http://www.observatoireplurilinguisme.eu>

Partagez

Tweeter 355

0

J'aime

Anne Vervier, Eugénie Catta et 3 777 autres personnes aiment ça.

© 2011-2012 Tous droits réservés

Forum mondial de la langue française Québec 2012

Une réalisation **iXmédia** en collaboration avec le **CEFRIO**

Un événement de l'Organisation internationale
de la Francophonie en collaboration avec le
gouvernement du Québec.